



Power Clear® 518 ZR/ZE Snowthrower

Model No. 38472—Serial No. 316000001 and Up

Model No. 38473—Serial No. 316000001 and Up

Operator's Start Guide

Introduction

⚠ WARNING

CALIFORNIA Proposition 65 Warning

This product contains a chemical or chemicals known to the State of California to cause cancer, birth defects, or reproductive harm.

The engine exhaust from this product contains chemicals known to the State of California to cause cancer, birth defects, or other reproductive harm.

This machine is intended to be used by residential homeowners. It is designed primarily for removing snow from paved surfaces, such as driveways and sidewalks, and other surfaces for traffic on residential or commercial properties. It is not designed for removing materials other than snow, nor is it designed for clearing off gravel surfaces.

This document is intended as a setup and quick start guide only. For complete operating and maintenance information as either an interactive manual or printable PDF go to WWW.TORO.COM/EN-US/PARTS/PAGES/PARTSLOOKUP.ASPX and enter your model number. You can access this page by scanning the following QR code:



Figure 1

Whenever you need service, genuine Toro parts, or additional information, contact an Authorized Service Dealer or Toro Customer Service and have the model and serial numbers of your product ready. Figure 2 identifies the location of the

model and serial numbers on the product. Write the numbers in the space provided.

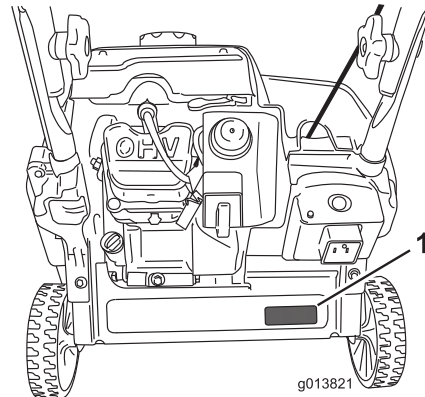


Figure 2

1. Model and serial number location

This manual identifies potential hazards and has safety messages identified by the safety alert symbol (Figure 3), which signals a hazard that may cause serious injury or death if you do not follow the recommended precautions.



Figure 3

1. Safety alert symbol

This *Operator's Start Guide* uses 2 words to highlight information. **Important** calls attention to special mechanical information and **Note** emphasizes general information worthy of special attention.

For models with stated power, the net power of the engine was laboratory rated by the engine manufacturer in accordance with SAE J1940. As configured to meet safety, emission, and operating requirements, the actual engine horsepower on this class of snow thrower will be significantly lower.



Contents

Introduction 1
 Safety 2
 Safety and Instructional Decals 2
 Preparing the Machine for First Use 3
 Installing the Handle..... 3
 Installing the Discharge Chute..... 3
 Filling the Engine with Oil..... 4
 Adjusting the Control Cable..... 4
 Filling the Fuel Tank 5
 Starting the Engine 6
 7

Safety

This machine meets or exceeds the B71.3 specifications of the American National Standards Institute in effect at the time of production.

- Read and understand the contents of the operator’s start guide before you start the engine. Make sure everyone using this product knows how to use the product and understands the warnings.
- Do not put hands or feet near moving components on the machine.
- Do not operate machine without all guards and other safety protective devices in place and working on the machine.
- Keep clear of any discharge opening. Keep bystanders a safe distance from the machine.
- Keep children out of the operating area and under the watchful care of a responsible adult other than the operator. Never allow children to operate the machine.
- Shut the machine off before unclogging, servicing, or fueling.

Safety and Instructional Decals

Important: Safety and instruction decals are located near areas of potential danger. Replace damaged decals.



117-6047

1. Cutting dismemberment, impeller and cutting dismemberment, auger hazards—do not place your hand in the chute; remove the ignition key and read the instructions before servicing or performing maintenance.



120-0149

1. Primer
2. Push the primer two times
3. Push key in to switch engine On.
4. Pull key to switch engine switch Off.
5. Remove key to lock machine.
6. Read the *Operator’s Manual* before checking engine oil level.



117-7713

1. Warning—read the *Operator's Start Guide* and the *Operator's Manual*.
2. Cutting/dismemberment hazard, impeller—stop the engine before leaving the machine.
3. Thrown object hazard—keep bystanders a safe distance from the machine.
4. Fuel spill hazard—do not tip machine forward or backward.
5. To engage the auger, squeeze the control bar.
6. Release the control bar to disengage the auger.

Preparing the Machine for First Use

Installing the Handle

1. Position the ends of the upper handle on the inside of the lower handle and align the holes.
2. Insert the oval-head bolts into the aligned holes, with the bolt heads on the outside of the handle ([Figure 4](#)).

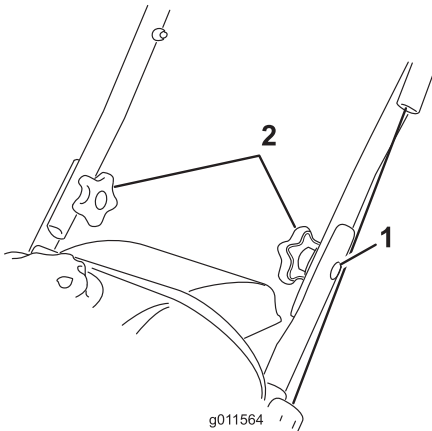


Figure 4

1. Oval-head bolt (2)
2. Curved washers and handle knobs

3. Install the curved washers and the handle knobs on the oval-head bolts on the inside of the handle ([Figure 4](#)) and **tighten the knobs securely**.

Important: Ensure that the cable is routed to the outside of the handle.

Installing the Discharge Chute

Install the discharge chute as shown in [Figure 5](#).

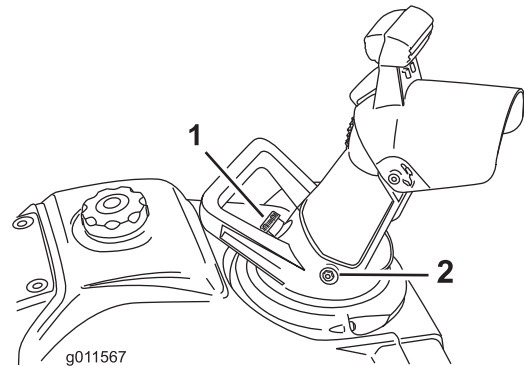


Figure 5

1. Knob
2. Bolt (2), washer (2), and locknut (2)

Note: Install the bolts from the inside of discharge chute so that the washers and locknuts are on the outside of the chute.

Important: Do not overtighten the locknuts.

Filling the Engine with Oil

Your machine does not come with oil in the engine, but it does come with a bottle of oil.

Important: Before starting the engine, fill the engine with oil.

Max fill: 0.35 l (12 oz), type: automotive detergent oil with an API service classification of SJ, SL, or higher.

Use [Figure 6](#) to select the best oil viscosity for the outdoor temperature range expected:

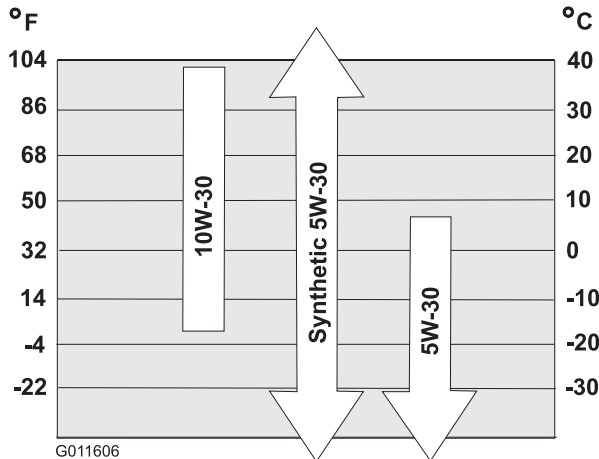


Figure 6

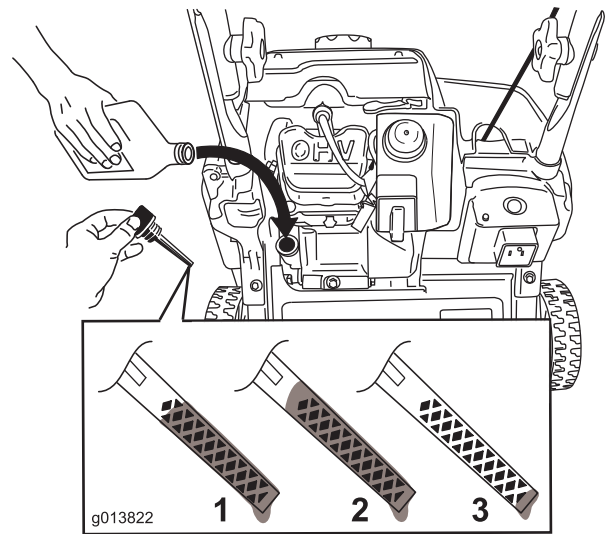


Figure 7

1. The oil level is at its maximum.
2. The oil level is too high—remove oil from the crankcase.
3. The oil level is too low—add oil to the crankcase.

Note: Fill the engine crankcase with oil until the dipstick indicates that the engine oil level is correct as shown in [Figure 7](#). If you overfill the engine with oil, remove the excess oil.

Note: You may tip the machine forward (handle up) a little to make adding oil easier. Remember to return the machine to the operating position before checking the oil level.

Important: Do not tip the machine all the way forward onto its nose, or fuel may leak out of the machine.

5. Screw the oil fill cap into the oil fill hole and hand tighten it securely.

1. Move the machine to a level surface.
2. Clean around the oil-fill cap ([Figure 7](#)).
3. Unscrew the oil-fill cap and remove it.
4. **Slowly** pour oil into the oil-fill hole. Wait 3 minutes, then check the oil level on the dipstick by wiping the dipstick clean and then inserting, **but not screwing in**, the oil-fill cap into the hole.

Note: To determine the proper oil level on the dipstick, refer to [Figure 7](#).

Adjusting the Control Cable

Checking the Control Cable

Service Interval: After the first hour—Check the control cable and adjust it if necessary.

Yearly—Check the control cable and adjust it if necessary.

Important: You must check and may need to adjust the control cable before you operate the machine for the first time.

Move the control bar back toward the handle to remove the slack in the control cable ([Figure 8](#)).

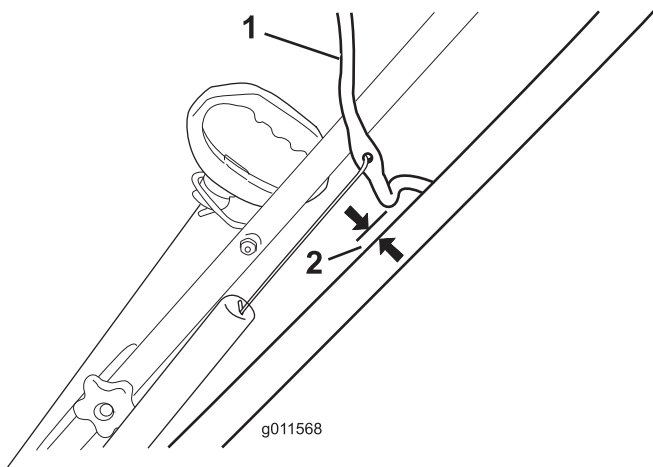


Figure 8

1. Control bar
2. 2 to 3 mm (1/16 to 1/8 inch)

Note: Ensure that a gap of 2 to 3 mm (1/16 to 1/8 inch) exists between the control bar and the handle (Figure 8).

Important: The control cable must contain some slack when you disengage the control bar for the rotor blades to stop properly.

Adjusting the Control Cable

1. Slide up the spring cover and unhook the spring from the adjuster link (Figure 9).

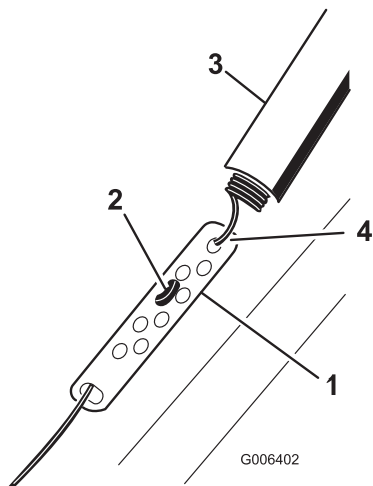


Figure 9

1. Adjuster link
2. Z-fitting
3. Spring cover
4. Unhook the spring here.

Note: You can pull up the adjuster link and cable to make unhooking the spring easier.

2. Move the Z-fitting to a higher or lower hole on the adjuster link as needed to obtain the 2 mm to 3 mm (1/16-inch to 1/8-inch) gap between the control bar and the handle (Figure 9).

Note: Moving the Z-fitting higher decreases the gap between the control bar and the handle; moving it lower increases the gap.

3. Hook the spring to the adjuster link and slide the spring cover over the adjuster link.
4. Check the adjustment; refer to Checking the Control Cable.

Note: The belt may slip (squeal) in wet conditions; to dry out the drive system, start the rotor and run it without a load for 30 seconds.

Filling the Fuel Tank

Note: Determine the left and right sides of the machine from the normal operating position.

⚠ DANGER

Gasoline is extremely flammable and explosive. A fire or explosion from gasoline can burn you and others.

- To prevent a static charge from igniting the gasoline, place the container and/or machine on the ground before filling, not in a vehicle or on an object.
- Fill the tank outdoors when the engine is cold. Wipe up spills.
- Do not handle gasoline when smoking or around an open flame or sparks.
- Store gasoline in an approved fuel container, out of the reach of children.
- Do not tip the machine either forward or backward with fuel in the fuel tank; otherwise, fuel may leak out of the machine.
- For best results, use only clean, fresh (less than 30 days old), unleaded gasoline with an octane rating of 87 or higher ((R+M)/2 rating method).
- **Ethanol:** Gasoline with up to 10% ethanol (gasohol) or 15% MTBE (methyl tertiary butyl ether) by volume is acceptable. Ethanol and MTBE are not the same. Gasoline with 15% ethanol (E15) by volume is not approved for use. **Never use** gasoline that contains more than 10% ethanol by volume, such as E15 (contains 15% ethanol), E20 (contains 20% ethanol), or E85 (contains 85% ethanol). Using unapproved gasoline may cause performance problems and/or engine damage which may not be covered under warranty.
- Do not use gasoline containing methanol.
- Do not store fuel either in the fuel tank or fuel containers over the winter unless a fuel stabilizer is used.
- Do not add oil to gasoline.

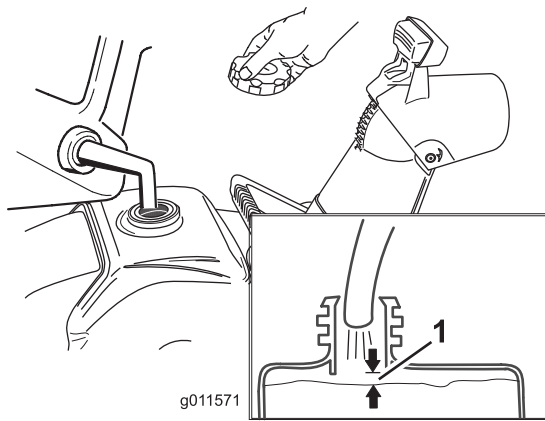


Figure 10

1. 1/2 inch (13 mm)

Note: For best results, purchase only the quantity of gasoline that you expect to use in 30 days. Otherwise, you may add fuel stabilizer to newly purchased gasoline to keep it fresh for up to 6 months.

Starting the Engine

⚠ WARNING

The electrical cord can become damaged, causing a shock or fire.

Thoroughly inspect the electrical cord before plugging it into a power source. If the cord is damaged, do not use it to start the machine. Replace or repair the damaged cord immediately. Contact an Authorized Service Dealer for assistance.

1. Push the ignition key fully inward to the ON position (Figure 11).

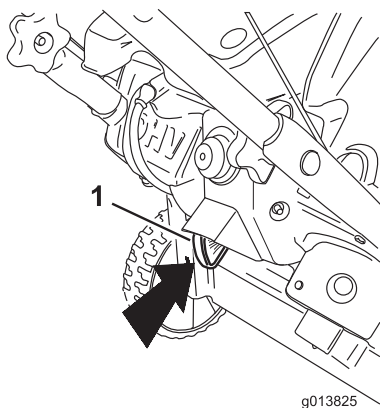


Figure 11

1. Ignition key

2. Move the choke lever fully to the right (Figure 12).

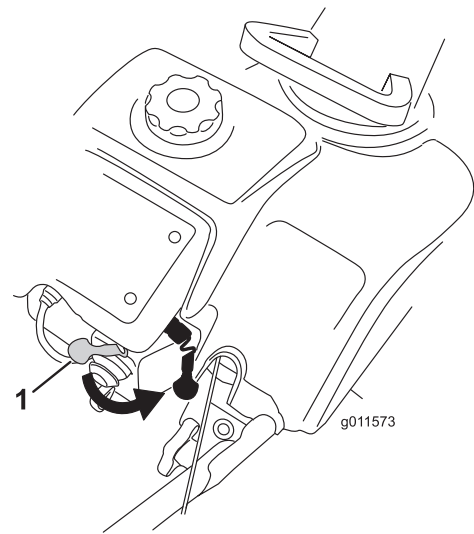


Figure 12

1. Choke lever

3. Firmly push in the primer 2 times with your thumb, holding the primer in for a second before releasing it each time (Figure 13).

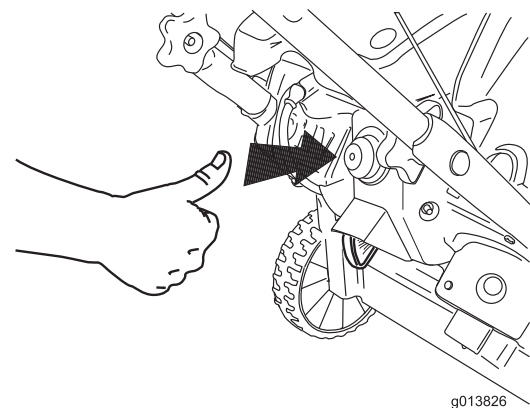


Figure 13

Note: Remove your glove when you push in the primer so that air cannot escape from the primer hole.

Important: Do not use the primer or the choke if the engine has been running and is hot. Excessive priming may flood the engine and prevent it from starting.

4. Connect an extension cord to a power source and the machine, and push the electric-start button (model 38473 only) (Figure 14), or pull the recoil-start handle (Figure 15).

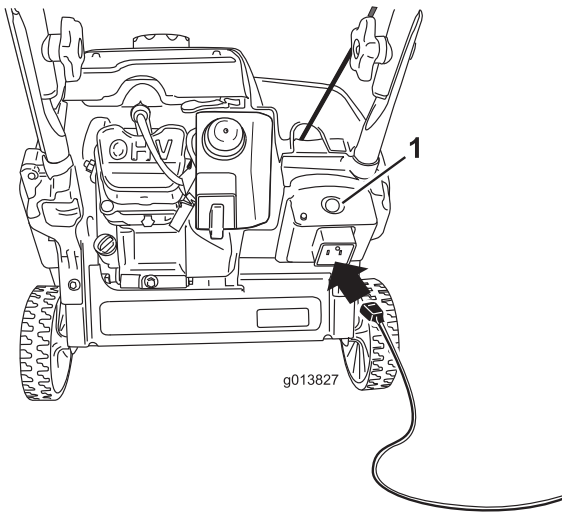


Figure 14

1. Electric-start button

Note: Use only a UL-listed, 16-gauge extension cord recommended for outdoor use that is not longer than 15 m (50 feet).

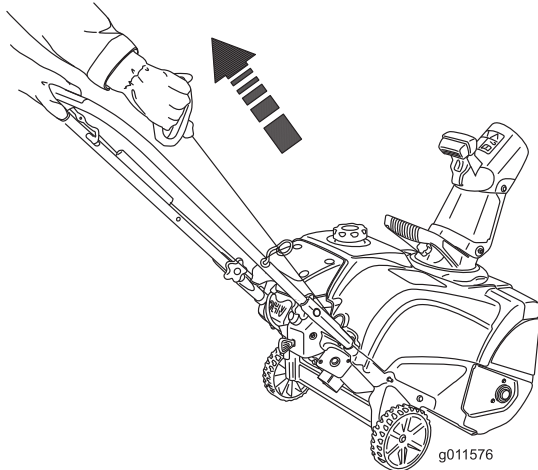


Figure 15

Important: Run the electric starter no more than 10 times at intervals of 5 seconds on, then 5 seconds off. Running the electric starter extensively can overheat and damage it. If the engine does not start after this series of attempts, wait at least 40 minutes to allow the starter to cool before attempting to start it again. If the engine does not start after the second series of attempts, take the machine to an Authorized Service Dealer for service (Model 38473 only).

Note: If the recoil starter does not operate properly, it may be frozen. Thaw out the starter before attempting to start the machine.

5. While the engine is running, move the choke lever gradually to the left.

6. Unplug the extension cord from the power source and the machine (Model 38473 only).

⚠ CAUTION

If you leave the machine plugged into a power source, someone can inadvertently start the machine and injure people or damage property (Model 38473 only).

Unplug the power cord whenever you are not starting the machine.

For more information about operation and maintenance, go to WWW.TORO.COM/EN-US/PARTS/PAGES/PARTSLOOKUP.ASPX.

Notes:

Notes:



Emission Control Warranty Statement

For the United States, California, and Canada



Your Warranty Rights and Obligations

The California Air Resources Board (CARB), the U.S. Environmental Protection Agency (EPA), and The Toro Company, are pleased to explain the emission control system warranty on your 2015–2016 small off-road engine/equipment. In California and the United States, new small off-road engines/equipment must be designed, built, and certified to meet stringent anti-smog standards. The Toro Company warrants the emission control system on your small off-road engine/equipment for the period of time listed below, provided there has been no abuse, neglect, or improper maintenance of your small off-road engine/equipment.

Your emission control system may include parts such as the carburetor, fuel-injection system, the ignition system, catalytic converter, fuel tanks, fuel lines, fuel caps, valves, canisters, filters, vapor hoses, clamps, connectors, and other associated emission-related components.

Where a warrantable condition exists, The Toro Company will repair your small off-road engine/equipment at no cost to you including diagnosis, parts and labor.

Manufacturer's Warranty Coverage

This emission control system is warranted for two years. If any emission-related part on your engine/equipment is defective, the part will be repaired or replaced by The Toro Company.

Owner Responsibilities

As the small off-road engine owner, you are responsible for the performance of the required maintenance listed in your *Operator's Manual*. We recommend that you retain all receipts covering maintenance on your small off-road engine/equipment, but we cannot deny warranty solely for the lack of receipts.

As the small off-road engine/equipment owner, you should however be aware that we may deny you warranty coverage if your small off-road engine/equipment or a part has failed due to abuse, neglect, improper maintenance or unapproved modifications.

You are responsible for presenting your small off-road engine/equipment to a Toro Distribution Center or Service Center as soon as a problem exists. The warranty repairs should be completed in a reasonable amount of time, not to exceed thirty (30) days.

If you have any questions regarding your warranty coverage, contact us at:

Customer Care Department, Consumer Division
Toro Warranty Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196
1-952-948-4027 (U.S. and Canadian customers)
email Customer Support at: www.toro.com

General Emissions Warranty Coverage

The Toro Company warrants to the ultimate purchaser and each subsequent purchaser that the small off-road engine/equipment is:

- Designed, built, and certified to conform with all applicable emissions regulations; and
- Free from defects in materials and workmanship that could cause the failure of a warranted part; and
- Identical in all material respects to the parts as described in the application for certification.

The warranty period begins on the date the small off-road engine/equipment is delivered to an ultimate purchaser. The warranted period is two years.

Subject to certain conditions and exclusions as stated below, the warranty on evaporative emissions-related parts is as follows:

1. Any warranted part that is not scheduled for replacement as required maintenance in the written instructions supplied, is warranted for the warranty period stated above. If the part fails during the period of warranty coverage, the part will be repaired or replaced by The Toro Company. Any such part repaired or replaced under warranty will be warranted for the remainder of the warranty period.
2. Any warranted part that is scheduled only for regular inspection in the written instructions supplied is warranted for the warranty period stated above. Any such part repaired or replaced under the warranty will be warranted for the remainder of the warranty period.
3. Any warranted part that is scheduled for replacement as required maintenance in the written instructions supplied is warranted for the period of time before the first scheduled replacement date for that part. If the part fails before the first scheduled replacement, the part will be repaired or replaced by The Toro Company. Any such part repaired or replaced under warranty will be warranted for the remainder of the period prior to the first scheduled replacement point for the part.
4. Repair or replacement of any warranted part under the warranty provisions herein must be performed at an Authorized Service Dealer at no charge to the owner.
5. Warranty services or repairs will be provided at all Service Dealers authorized to service the subject engines or equipment.
6. The small off-road engine/equipment owner will not be charged for diagnostic labor that is directly associated with diagnosis of a defective, emission-related warranted part, provided that such diagnostic work is performed at an Authorized Service Dealer.
7. The Toro Company is liable for damages to other engine/equipment components caused by a failure under warranty of any warranted part.
8. Throughout the small off-road engine/equipment warranty period stated above, The Toro Company will maintain a supply of warranted parts sufficient to meet the expected demand for such parts.
9. Manufacturer approved replacement parts may be used in the performance of any warranty maintenance or repairs and must be provided without charge to the owner. Such use will not reduce the warranty obligations of The Toro Company.
10. Add-on or modified parts that are not approved by The Toro Company may not be used. The use of a non-approved add-on or modified parts by the purchaser will be grounds for disallowing a warranty claim. The Toro Company will not be liable to warrant failures of warranted parts caused by the use of a non-approved add-on or modified parts.

Warranted Parts

The following emission warranty parts are covered, to the extent these parts were present on the Toro engine/equipment and/or Toro supplied fuel system:

1. Fuel System Parts
 - Carburetor and internal parts
 - Cold starting enrichment (primer or choke)
 - Fuel pump
 - Fuel line, fittings, and clamps
 - Fuel tank, cap, and tether
 - Carbon canister
2. Air Induction System
 - Air cleaner
 - Intake manifold
 - Crankcase vent and line(s)
 - Purge line and fittings
3. Ignition System
 - Spark plug(s) and wire(s)
 - Magneto ignition system
4. Catalytic Exhaust System
 - Catalytic converter
 - Exhaust manifold
 - Air injector system and valve(s)
5. Miscellaneous Items Used in Emission Control System
 - Valves, switches, and linkages
 - Connectors, fittings, and brackets



The Toro 2-Year GTS Starting Guarantee and The Toro Total Coverage Guarantee

A Two-Year Full Warranty (45 Day Limited Warranty for Commercial Use)

Power Clear
Single-Stage Snowthrowers

The Toro Starting Guarantee

The Toro Company and its affiliate, Toro Warranty Company, pursuant to an agreement between them, jointly guarantee that your Toro GTS (Guaranteed to Start) engine, when used for residential purposes*, will start on the first or second pull for two (2) years from the date of purchase, if you provide the routine maintenance it requires, or we will fix it free of charge. The GTS Starting Guarantee does not apply under commercial use.

This warranty covers the cost of parts and labor, but you must pay transportation costs.

The Toro Total Coverage Guarantee

The Toro Company and its affiliate, Toro Warranty Company, pursuant to an agreement between them, jointly promise to repair the Toro Product listed below if used for residential purposes*, if defective in materials or workmanship or if it stops functioning due to the failure of a component for the period listed below.

This warranty covers the cost of parts and labor, but you must pay transportation costs.

The following time periods apply from the original date of purchase:

Products	Warranty Period
Power Clear Snowthrowers and Attachments	2 years

Limited Warranty for Commercial Use

Gas-powered Toro Products used for commercial, institutional, or rental use, are warranted for 45 days against defects in materials or workmanship. Components failing due to normal wear are not covered by this warranty.

Instructions for Obtaining Warranty Service

If you think that your Toro Product contains a defect in materials or workmanship, follow this procedure:

1. Contact any Authorized Toro Service Dealer to arrange service at their dealership. To locate a dealer convenient to you, access our web site at www.Toro.com. You may also call the numbers listed in item #3 to use the 24-hour Toro Dealer locator system.
2. Bring the product and your proof of purchase (sales receipt) to the Service Dealer. The dealer will diagnose the problem and determine if it is covered under warranty.
3. If for any reason you are dissatisfied with the Service Dealer's analysis or with the assistance provided, contact us at:

Toro Warranty Company
Customer Care Department, RLC Division
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196
Toll free at 866-336-5205 (U.S. customers)
Toll free at 866-854-9033 (Canadian customers)

Owner Responsibilities

You must maintain your Toro Product by following the maintenance procedures described in the *Operator's Manual*. Such routine maintenance, whether performed by a dealer or by you, is at your expense.

Countries Other than the United States or Canada

Customers who have purchased Toro products exported from the United States or Canada should contact their Toro Distributor (Dealer) to obtain guarantee policies for your country, province, or state. If for any reason you are dissatisfied with your Distributor's service or have difficulty obtaining guarantee information, contact the Toro importer. If all other remedies fail, you may contact us at Toro Warranty Company.

Australian Consumer Law: Australian customers will find details relating to the Australian Consumer Law either inside the box or at your local Toro Dealer.

*Residential purposes means use of the product on the same lot as your home. Use at more than one location, or institutional or rental use, is considered commercial use, and the commercial use warranty would apply.

Items and Conditions Not Covered

There is no other express warranty except for special emission system coverage and engine warranty coverage on some products. This express warranty does not cover the following:

- Cost of regular maintenance or replacement of wear parts, such as rotor blades (paddles), scraper blades, belts, fuel, lubricants, oil changes, spark plugs, light bulbs, cable/linkage or brake adjustments
- Any product or part which has been altered or misused or requires replacement or repair due to accidents or lack of proper maintenance
- Pickup and delivery charges
- Operational misuse, neglect, or accidents
- Repairs or attempted repairs by anyone other than an Authorized Toro Service Dealer
- Repairs necessary due to failure to follow recommended fuel procedure (consult *Operator's Manual* for more details)
 - Removing contaminants from the fuel system is not covered
 - Use of old fuel (more than one month old) or fuel which contains more than 10% ethanol or more than 15% MTBE
 - Failure to drain the fuel system prior to any period of non-use over one month
- Repairs or adjustments to correct starting difficulties due to the following:
 - Failure to follow proper maintenance procedures
 - Snowthrower auger/paddles striking an object
 - Contaminants in the fuel system
 - Improper fuel (consult your *Operator's Manual* if in doubt)
 - Failure to drain the fuel system prior to any period of non-use over one month
- Special operational conditions where starting may require more than two pulls:
 - First time starts after extended period of non-use over three months or seasonal storage
 - Improper starting procedures
 - Starting in -10° F (-23° C) or below temperatures

If you are having difficulty starting your unit, please check the *Operator's Manual* to ensure that you are using the correct starting procedures. This can save an unnecessary visit to a Service Dealer.

General Conditions

All repairs covered by these warranties must be performed by an Authorized Toro Service Dealer using Toro approved replacement parts. Repair by an Authorized Toro Service Dealer is your sole remedy under this warranty.

Neither The Toro Company nor Toro Warranty Company is liable for indirect, incidental, or consequential damages in connection with the use of the Toro Products covered by these warranties, including any cost or expense of providing substitute equipment or service during reasonable periods of malfunction or non-use pending completion of repairs under these warranties.

Some states do not allow exclusions of incidental or consequential damages, so the above exclusions may not apply to you.

This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from state to state.



Souffleuse à neige Power Clear® 518 ZR/ZE

N° de modèle 38472—N° de série 316000001 et suivants

N° de modèle 38473—N° de série 316000001 et suivants

Instructions de préparation

Introduction

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE

Proposition 65 - Avertissement

Ce produit contient une ou des substances chimiques considérées par l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Les gaz d'échappement de ce produit contiennent des substances chimiques considérées par l'état de Californie comme susceptibles de provoquer des cancers, des malformations congénitales et autres troubles de la reproduction.

Cette machine est destinée au grand public. Elle est conçue principalement pour déblayer la neige sur les surfaces revêtues, telles allées et trottoirs, et autres surfaces de circulation des propriétés résidentielles et commerciales. Elle n'est pas conçue pour enlever autre chose que la neige ni pour nettoyer le gravier.

Ce document constitue uniquement un guide de préparation et de démarrage rapide. Pour obtenir des renseignements complets sur l'utilisation et l'entretien de la machine, sous forme d'un manuel interactif ou d'une version PDF imprimable, rendez-vous sur WWW.TORO.COM/EN-US/PARTS/PAGES/PARTSLOOKUP.ASPX et entrez votre numéro de modèle. Vous pouvez accéder à cette page en numérisant le code QR suivant :

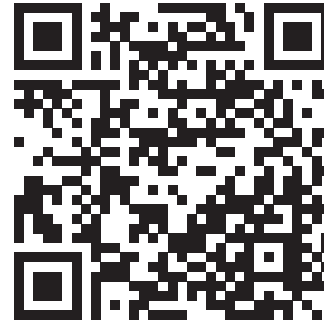


Figure 1

Pour obtenir des prestations de service, des pièces Toro d'origine ou des renseignements complémentaires, munissez-vous des numéros de modèle et de série du produit et contactez un dépositaire-réparateur ou le service client Toro agréé. La Figure Figure 2 indique l'emplacement des numéros de modèle et de série du produit. Inscrivez les numéros dans l'espace réservé à cet effet.

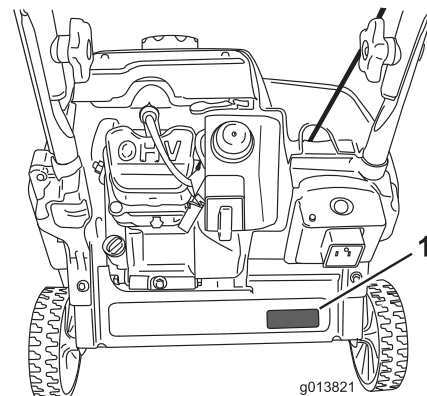


Figure 2

1. Emplacement des numéros de modèle et de série

Les mises en garde de ce manuel soulignent les dangers potentiels et sont signalées par le symbole de sécurité (Figure 3), qui indique un danger pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles si les précautions recommandées ne sont pas respectées.





Figure 3

1. Symbole de sécurité

Ce *Guide de démarrage* utilise deux termes pour faire passer des renseignements essentiels. **Important**, pour attirer l'attention sur des renseignements mécaniques spécifiques et **Remarque**, pour insister sur des renseignements d'ordre général méritant une attention particulière.

Pour les modèles dont la puissance est indiquée, la puissance brute du moteur a été mesurée en laboratoire par le constructeur du moteur selon la norme SAE J1940. Étant configuré pour satisfaire aux normes de sécurité, antipollution et d'exploitation, le moteur monté sur cette classe de souffleuse à neige aura une puissance effective nettement inférieure.

Table des matières

Introduction	1
Sécurité	3
Autocollants de sécurité et d'instruction	3
Préparation de la machine avant la première utilisation.....	4
Montage du guidon.....	4
Montage de la goulotte.....	4
Plein d'huile moteur.....	5
Réglage du câble de commande	5
Remplissage du réservoir de carburant.....	6
Démarrage du moteur.....	7
.....	8

Sécurité

Cette machine est conforme ou supérieure aux spécifications de la norme B71.3 de l'American National Standards Institute en vigueur au moment de la production.

- Lisez et assimilez le contenu de ce guide de démarrage avant de démarrer le moteur. Assurez-vous que tous les utilisateurs de ce produit en connaissent le maniement et comprennent les mises en garde.
- N'approchez pas les mains ou les pieds des composants mobiles de la machine.

- N'utilisez pas la machine si tous les capots et autres dispositifs de protection appropriés ne sont pas en place et en bon état de marche.
- Ne vous tenez pas devant l'ouverture d'éjection. Tenez tout le monde à une distance suffisante de la machine.
- Veillez à ce que les enfants restent hors de la zone de travail, sous la garde d'un adulte responsable autre que l'utilisateur. Ne confiez jamais l'utilisation de la machine à un enfant.
- Arrêtez la machine et coupez le moteur avant de la déboucher, d'en faire l'entretien ou de faire le plein de carburant.

Autocollants de sécurité et d'instruction

Important: Les autocollants de sécurité et d'instruction sont placés près des endroits potentiellement dangereux. Remplacez les autocollants endommagés.



117-6047

1. Risque de sectionnement par la turbine et la vis sans fin – ne placez pas les mains dans la goulotte, enlevez la clé de contact et lisez les instructions avant d'effectuer un entretien ou une révision.



120-0149

1. Amorceur
2. Appuyez deux fois sur l'amorceur pour amorcer le moteur.
3. Enfoncez la clé pour mettre le moteur en marche.
4. Tirez la clé pour couper le moteur.
5. Retirez la clé pour verrouiller la machine.
6. Lisez le *Manuel de l'utilisateur* avant de vérifier le niveau d'huile moteur.



117-7713

1. Attention – Lisez le *Guide de démarrage* et le *Manuel de l'utilisateur*.
2. Risque de sectionnement/mutilation par la turbine – arrêtez le moteur avant de quitter la machine.
3. Risque de projection d'objets – tenez les spectateurs à bonne distance de la machine.
4. Risque de déversement de carburant – n'inclinez pas la machine en avant ou en arrière.
5. Pour embrayer la vis sans fin, serrez la barre de commande.
6. Relâchez la barre de commande pour débrayer la vis sans fin.

Préparation de la machine avant la première utilisation

Montage du guidon

1. Placez les extrémités de la partie supérieure du guidon à l'intérieur de la partie inférieure, les trous en face les uns des autres.
2. Insérez les boulons à tête ovale dans les trous alignés, les têtes des boulons se trouvant à l'extérieur du guidon (Figure 4).

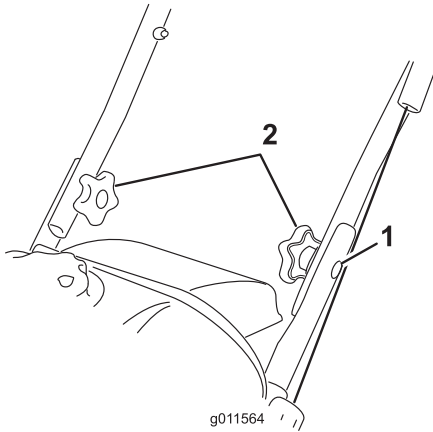


Figure 4

1. Boulon à tête ovale (2)
2. Rondelles bombées et boutons de guidon

3. Placez les rondelles bombées et les boutons sur les boulons à tête ovale à l'intérieur du guidon (Figure 4) et **serrez solidement les boutons**.

Important: Vérifiez que le câble passe bien à l'extérieur du guidon.

Montage de la goulotte

Montez la goulotte comme indiqué à la Figure 5.

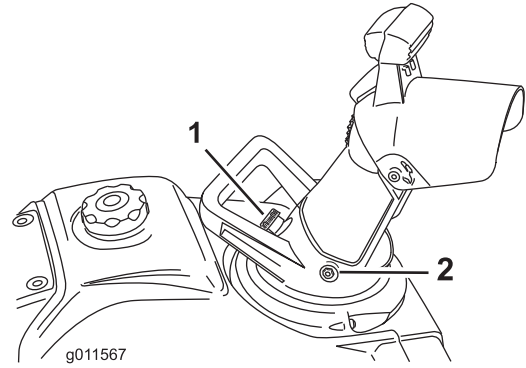


Figure 5

1. Bouton
2. Boulon (2), rondelle (2) et contre-écrou (2)

Remarque: Montez les boulons par l'intérieur de la goulotte de sorte que les rondelles et les contre-écrous se trouvent à l'extérieur.

Important: Ne serrez pas les contre-écrous excessivement.

Plein d'huile moteur

À la livraison de la machine, le carter moteur est vide, mais un bidon d'huile moteur est fourni.

Important: Avant de mettre le moteur en marche, faites le plein d'huile moteur.

Remplissage max. : 0,35 litre (12 oz), type : huile détergente automobile de classe de service API SJ, SL ou supérieure.

Reportez-vous à la [Figure 6](#) pour sélectionner la viscosité d'huile la mieux adaptée pour la plage de température extérieure anticipée :

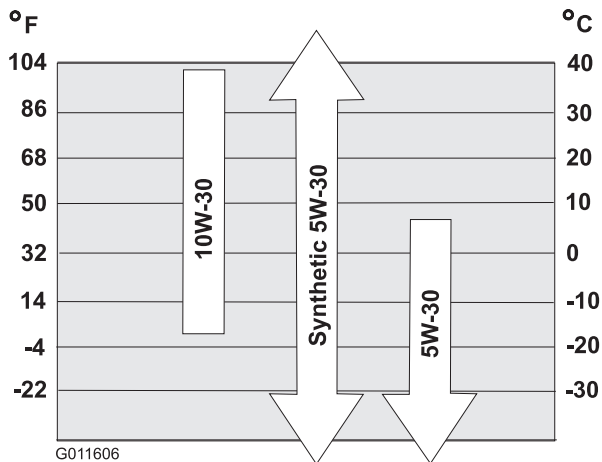


Figure 6

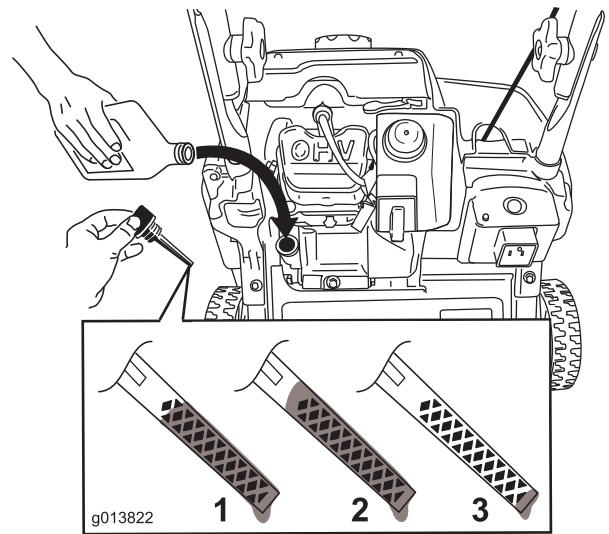


Figure 7

1. Le niveau d'huile est au maximum.
2. Le niveau d'huile est trop élevé – vidangez une partie de l'huile du carter.
3. Le niveau d'huile est trop bas – ajoutez de l'huile dans le carter.

Remarque: Versez de l'huile dans le carter moteur jusqu'à ce que la jauge indique le niveau correct, comme montré à la [Figure 7](#). Si vous remplissez excessivement le carter moteur, vidangez l'excédent d'huile.

Remarque: Vous pouvez incliner légèrement la machine en avant (soulevez le guidon) pour faciliter l'appoint d'huile. Veillez à remettre la machine à la position normale avant de vérifier le niveau d'huile.

Important: Ne basculez pas la machine complètement en avant, en appui sur son nez, car du carburant pourrait s'échapper.

5. Revissez le bouchon sur le trou de remplissage d'huile et serrez-le fermement à la main.

1. Amenez la machine sur un sol plat et horizontal.
2. Nettoyez la surface autour du bouchon de remplissage d'huile ([Figure 7](#)).
3. Dévissez et retirez le bouchon de remplissage.
4. Versez **lentement** l'huile dans le trou de remplissage. Patientez 3 minutes, puis contrôlez le niveau d'huile en essuyant la jauge sur un chiffon propre et en insérant le bouchon de remplissage, **sans le serrer**, dans l'orifice.

Remarque: Pour déterminer le niveau d'huile correct avec la jauge, voir la [Figure 7](#).

Réglage du câble de commande

Contrôle du câble de commande

Périodicité des entretiens: Après la 1ère heure de fonctionnement—Contrôlez et réglez le câble de commande au besoin.

Une fois par an—Contrôlez et réglez le câble de commande au besoin.

Important: Vous devez vérifier et éventuellement régler le câble de commande avant d'utiliser la machine pour la première fois.

Rapprochez la barre de commande du guidon pour tendre le câble de commande ([Figure 8](#)).

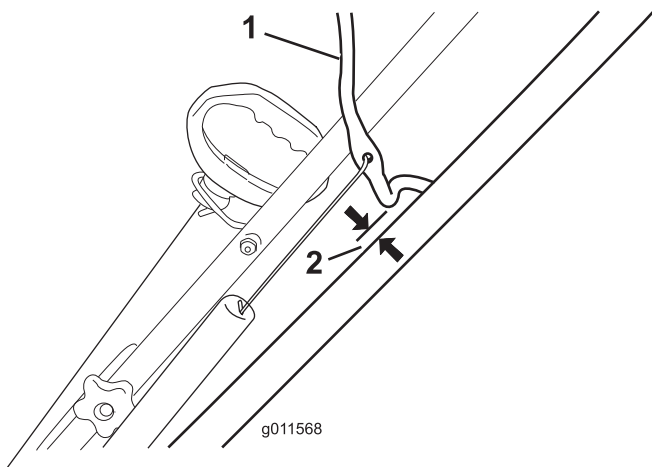


Figure 8

1. Barre de commande 2. 2 à 3 mm (1/16 à 1/8 po)

Remarque: Vérifiez que la barre de commande et le guidon sont espacés de 2 à 3 mm (1/16 à 1/8 po) (Figure 8).

Important: Le câble de commande ne doit pas être complètement tendu quand vous désengagez la barre de commande, afin de permettre aux pales du rotor de s'arrêter correctement.

Réglage du câble de commande

1. Remontez la protection du ressort et décrochez le ressort de la biellette de réglage (Figure 9).

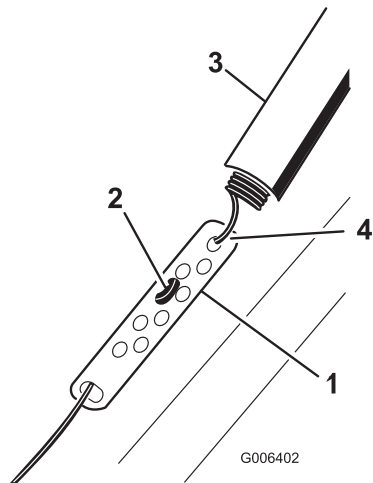


Figure 9

1. Biellette de réglage 3. Protection du ressort
2. Raccord en Z 4. Débranchez le ressort ici.

Remarque: Vous pouvez tirer la biellette de réglage et le câble vers le haut pour décrocher le ressort plus facilement.

2. Accrochez le raccord en Z à un trou plus haut ou plus bas sur la biellette de réglage de manière à obtenir un espace de 2 à 3 mm (1/16 à 1/8 po) entre la barre de commande et le guidon (Figure 9).

Remarque: Accrochez le raccord en Z plus haut pour réduire l'écartement de la barre de commande et du guidon, ou plus bas pour augmenter l'écartement.

3. Accrochez le ressort et la biellette de réglage, puis faites glisser la protection du ressort sur la biellette.
4. Contrôlez le réglage; voir Contrôle du câble de commande.

Remarque: La courroie peut glisser (grincer) par temps humide; lancez alors le rotor et laissez-le tourner à vide pendant 30 secondes pour sécher le système d'entraînement.

Remplissage du réservoir de carburant

Remarque: Les côtés gauche et droit de la machine sont déterminés d'après la position d'utilisation normale.

⚠ DANGER

L'essence est extrêmement inflammable et explosive. Un incendie ou une explosion causé(e) par de l'essence peut vous brûler, ainsi que les personnes se tenant à proximité.

- Pour éviter que l'électricité statique n'enflamme l'essence, posez le récipient et/ou la machine directement sur le sol, pas dans un véhicule ou sur un support quelconque, avant de faire le plein.
- Faites le plein du réservoir de carburant à l'extérieur quand le moteur est froid. Essayez le carburant éventuellement répandu.
- Ne fumez jamais en manipulant de l'essence et tenez-vous à l'écart des flammes nues ou des sources d'étincelles.
- Conservez l'essence dans un récipient homologué, hors de la portée des enfants.
- Ne basculez pas la machine en avant ou en arrière si le réservoir contient du carburant, car celui-ci pourrait s'échapper.
- Pour assurer le fonctionnement optimal de la machine, utilisez uniquement de l'essence sans plomb propre et fraîche (stockée depuis moins d'un mois) ayant un indice d'octane de 87 ou plus (méthode de calcul $[R+M]/2$).
- **Éthanol** : de l'essence contenant jusqu'à 10 % d'éthanol (essence-alcool) ou 15 % de MTBE (éther méthyltertiobutylique) par volume peut être utilisée. L'éthanol et le MTBE sont deux produits différents. L'utilisation d'essence contenant 15 % d'éthanol (E15) par volume n'est pas agréée. **N'utilisez jamais** d'essence

contenant plus de 10 % d'éthanol par volume, comme E15 (qui contient 15 % d'éthanol), E20 (qui contient 20 % d'éthanol) ou E85 (qui contient 85 % d'éthanol). L'utilisation d'essence non agréée peut entraîner des problèmes de performances et/ou des dommages au moteur qui peuvent ne pas être couverts par la garantie.

- N'utilisez **pas** d'essence contenant du méthanol.
- Ne stockez **pas** le carburant dans le réservoir ou dans des bidons de carburant pendant l'hiver, à moins d'utiliser un stabilisateur de carburant.
- N'ajoutez **pas** d'huile à l'essence.

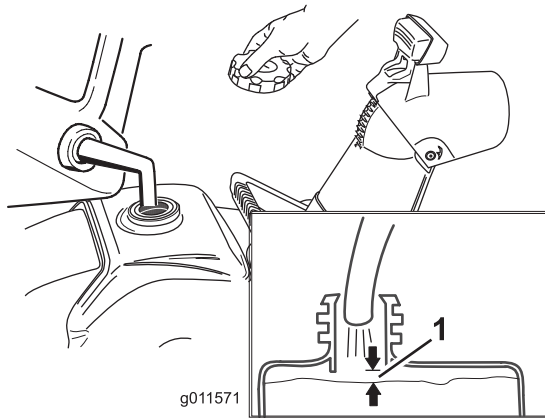


Figure 10

1. 13 mm (1/2 po)

Remarque: Pour obtenir des résultats optimaux, n'achetez pas plus que la quantité que vous comptez utiliser en un mois. Vous pouvez aussi ajouter un agent stabilisateur à l'essence neuve pour garantir sa fraîcheur pendant 6 mois.

Démarrage du moteur

⚠ ATTENTION

Le cordon d'alimentation peut être endommagé et provoquer un choc électrique ou un incendie.

Examinez soigneusement le cordon d'alimentation avant de le brancher à une source d'alimentation. Si le cordon est endommagé, ne l'utilisez pas pour démarrer la machine. Réparez ou remplacez immédiatement le cordon d'alimentation s'il est endommagé. Adressez-vous à un réparateur agréé.

1. Enfoncez complètement la clé de contact à la position CONTACT (Figure 11).

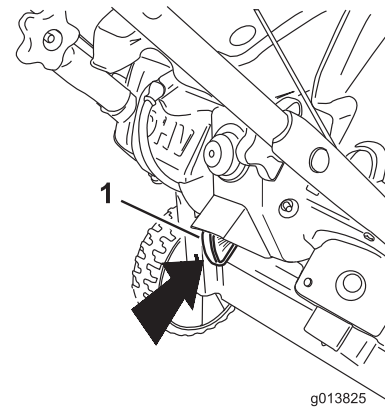


Figure 11

1. Clé de contact

2. Déplacez la commande de starter complètement vers la droite (Figure 12).

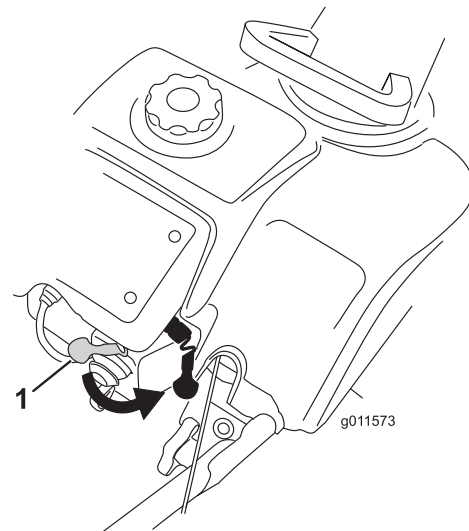


Figure 12

1. Commande de starter

3. Appuyez fermement à 2 reprises sur l'amorceur avec le pouce, en marquant une pause d'une seconde chaque fois (Figure 13).

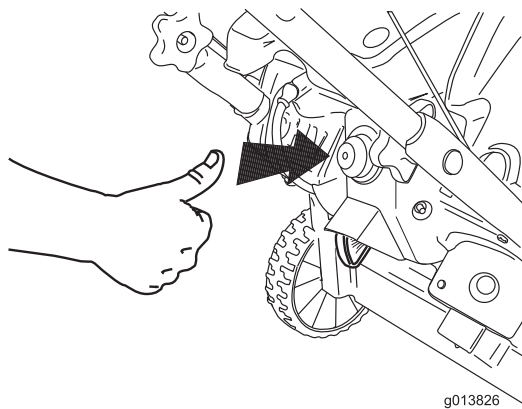


Figure 13

Remarque: Enlevez votre gant pour couvrir l'orifice central du bouton de l'amorceur et empêcher l'air de s'échapper.

Important: N'utilisez pas l'amorceur ni le starter si le moteur vient de tourner et est encore chaud. Un amorçage excessif risque de noyer le moteur et d'empêcher le démarrage.

4. Branchez la rallonge sur le secteur et sur la machine, puis appuyez sur le bouton du démarreur électrique (modèle 38473 uniquement) (Figure 14), ou tirez la poignée du lanceur (Figure 15).

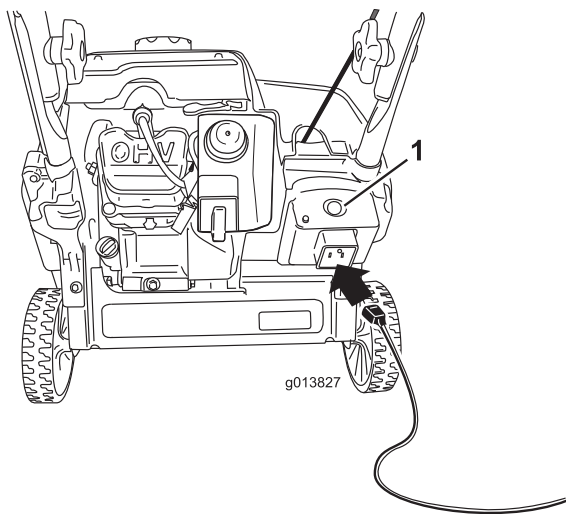


Figure 14

1. Bouton de démarrage électrique

Remarque: Utilisez uniquement une rallonge homologuée UL de calibre 16 recommandée pour l'utilisation à l'extérieur de 15 m (50 pi) de longueur maximum.

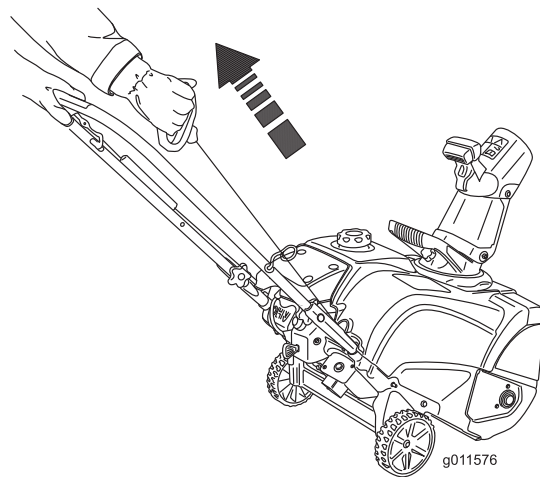


Figure 15

Important: N'actionnez pas le démarreur plus de 10 fois de suite pendant 5 secondes à 5 secondes d'intervalle. Un usage prolongé peut endommager le démarreur pour cause de surchauffe. Si le moteur ne démarre pas après ces tentatives, laissez refroidir le démarreur pendant au moins 40 minutes avant de réessayer. Si le moteur refuse toujours de démarrer après la deuxième tentative, portez la machine chez un réparateur Toro agréé pour la faire réviser (modèle 38473 uniquement).

Remarque: Si le lanceur ne fonctionne pas correctement, il se peut qu'il ait gelé. Faites dégeler le démarreur avant d'essayer de faire démarrer la machine.

5. Moteur en marche, déplacez la commande de starter peu à peu vers la gauche.
6. Débranchez la rallonge du secteur et de la machine (modèle 38473 uniquement).

▲ PRUDENCE

Si vous laissez la machine branchée à une source d'alimentation, elle pourrait être mise en marche accidentellement, et blesser quelqu'un ou causer des dommages matériels (modèle 38473 uniquement).

Débranchez le cordon d'alimentation quand la machine ne sert pas.

Pour plus de renseignements sur l'utilisation et l'entretien de la machine, rendez-vous sur WWW.TORO.COM/EN-US/PARTS/PAGES/PARTSLOOKUP.ASPX.

Remarques:



Déclaration de garantie de conformité à la réglementation sur le contrôle des émissions

Pour les États-Unis, la Californie et le Canada



Droits et obligations en vertu de la garantie

La direction californienne des ressources atmosphériques (CARB), l'agence américaine de défense de l'environnement (EPA) et The Toro Company ont le plaisir de vous présenter la garantie du système antipollution dont bénéficie votre petit moteur/équipement non routier année-modèle 2015–2016. Les moteurs de petite cylindrée/équipements non routiers utilisés en Californie et aux États-Unis, doivent être conçus, construits et certifiés pour satisfaire à des normes anti-smog strictes. The Toro Company garantit le système antipollution de votre moteur de petite cylindrée/équipements non routiers pour la durée mentionnée ci-dessous, sauf en cas d'usage abusif, de mauvais traitement ou de mauvais entretien du moteur/de l'équipement.

Votre système antipollution peut inclure des pièces telles que le carburateur, le système d'injection de carburant, le système d'allumage, le catalyseur, les réservoirs, canalisations et bouchons de carburant, les soupapes, cartouches absorbantes des vapeurs d'essence, filtres, flexibles de vapeur, colliers de serrage, raccords et autres composants connexes du système antipollution.

Lorsqu'une condition couverte par la garantie existe, The Toro Company s'engage à réparer votre moteur de petite cylindrée/équipements non routiers gratuitement, frais de diagnostic, pièces et main-d'œuvre compris.

Garantie du fabricant

Ce système antipollution bénéficie d'une garantie de deux ans. Toute pièce du système antipollution de votre moteur/équipement qui s'avère défectueuse sera réparée ou remplacée par The Toro Company.

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire d'un moteur de petite cylindrée non routier, vous devez effectuer les entretiens nécessaires énoncés dans le *manuel de l'utilisateur*. Nous vous conseillons de conserver tous les reçus relatifs à l'entretien de votre moteur de petite cylindrée/équipement non routier, mais nous ne pouvons réfuter la garantie simplement pour non présentation des reçus.

En tant que propriétaire de moteurs de petite cylindrée/équipements non routiers, vous devez néanmoins être informé que nous pourrions éventuellement refuser d'appliquer la garantie en cas de panne des moteurs de petite cylindrée/équipements non routiers ou de toute pièce causée par un usage abusif, un mauvais traitement ou un mauvais entretien, ou encore des modifications non agréées.

Vous êtes dans l'obligation de confier votre moteur de petite cylindrée/équipement non routier à un centre de réparation ou un réparateur agréé dès qu'un problème se présente. Les réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées le plus rapidement possible, dans un délai de trente (30) jours.

Pour tous renseignements concernant la couverture de garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Customer Care Department, Consumer Division
Toro Warranty Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis
1-952-948-4027 (aux États-Unis et au Canada)
envoyez un courriel au Service client à : www.toro.com

Garantie générale du système antipollution

The Toro Company garantit au propriétaire d'origine et à chaque acheteur ultérieur que le moteur de petite cylindrée/équipement non routier est :

- Conçu, construit et certifié en conformité avec toutes les lois en vigueur en matière d'émissions; et
- Exempt de tout défaut de matériau ou vice de fabrication susceptible de causer la défaillance d'une pièce garantie; et
- En tous égards identique aux pièces décrites dans la demande de certification.

La période de garantie commence à la date de réception du petit moteur/équipement non routier par le dernier acheteur. La période de garantie est de deux ans.

Sous réserve de certaines conditions et exclusions énoncées ci-après, la garantie des pièces liées au système antipollution se présente comme suit :

1. Toute pièce sous garantie dont le remplacement n'est pas prévu dans le cadre de l'entretien courant, tel que stipulé dans les instructions écrites fournies, est couverte pour la période de garantie stipulée ci-dessus. En cas de défaillance de la pièce pendant la période de garantie, cette dernière sera réparée ou remplacée par The Toro Company. Toute pièce réparée ou remplacée en vertu de la garantie sera couverte pour la durée de garantie restante.
2. Toute pièce sous garantie dont seul le contrôle régulier est stipulé dans les instructions écrites fournies, est couverte pour la période de garantie stipulée ci-dessus. Toute pièce réparée ou remplacée en vertu de la garantie sera couverte pour la durée de garantie restante.
3. Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant, tel que stipulé dans les instructions écrites, sont couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. En cas de défaillance de la pièce avant le premier remplacement prévu, cette dernière sera réparée ou remplacée par The Toro Company. Toute pièce réparée ou remplacée en vertu de la garantie bénéficiera d'une garantie égale à la durée restante avant le premier remplacement prévu.
4. Les réparations ou remplacements des pièces couvertes aux termes de la présente garantie doivent être effectués à titre gracieux par un dépositaire-réparateur agréé.
5. Les entretiens ou réparations au titre de la garantie seront proposés par tous les dépositaires-réparateurs agréés pour l'entretien des moteurs ou équipements concernés.
6. Le propriétaire du petit moteur/équipement non routier ne sera pas tenu de payer les diagnostics effectués et directement associés au diagnostic d'une pièce défectueuse, sous garantie, liée au système antipollution, à condition que ledit diagnostic soit réalisé par un dépositaire-réparateur agréé.
7. The Toro Company est responsable des dommages occasionnés à d'autres composants du moteur/de l'équipement par la panne d'une pièce sous garantie.
8. Durant toute la période de garantie des petits moteurs/équipements non routier telle que stipulée ci-dessus, The Toro Company disposera d'un stock suffisant de pièces sous garantie pour répondre à la demande anticipée pour ce type de pièces.
9. Des pièces de rechange agréées par le fabricant peuvent être utilisées pour les entretiens et réparations sous garantie et doivent être fournies gracieusement. Une telle utilisation ne limitera pas l'obligation de garantie de The Toro Company.
10. L'utilisation de pièces ajoutées ou modifiées non agréées par The Toro Company n'est pas autorisée. L'utilisation par l'acheteur de pièces ajoutées

ou modifiées et non agréées constituera un motif de rejet d'une réclamation au titre de la garantie. The Toro Company ne sera pas tenue de couvrir les pannes des pièces sous garantie causées par l'utilisation de pièces ajoutées ou modifiées non agréées.

Pièces couvertes par la garantie

Les pièces suivantes du système antipollution sont couvertes par la garantie dans la mesure où ces pièces étaient présentes sur le moteur/l'équipement Toro et/ou le système d'alimentation fourni par Toro :

1. Pièces du système d'alimentation
 - Carburateur et organes internes
 - Système d'enrichissement pour démarrage à froid (amorçeur ou starter)
 - Pompe à carburant
 - Conduites d'alimentation, raccords et colliers
 - Réservoir de carburant, bouchon et attache
 - Cartouche de charbon actif
2. Système d'admission d'air
 - Filtre à air
 - Collecteur d'admission
 - Évent et conduit(s) de recyclage des gaz du carter
 - Conduite de purge et raccords
3. Circuit d'allumage
 - Bougie(s) d'allumage et fil(s)
 - Circuit d'allumage par magnéto
4. Système d'échappement catalytique
 - Convertisseur catalytique
 - Collecteur d'échappement
 - Système d'injection d'air et soupape(s)
5. Composants divers utilisés dans le système antipollution
 - Valves, contacteurs et tringleries
 - Connecteurs, raccords et supports



La garantie de démarrage de 2 ans relative aux moteurs GTS de Toro et la garantie intégrale Toro

Une garantie intégrale de deux ans (garantie limitée de 45 jours pour usage commercial)

Power Clear
Souffleuses à neige monophasées

Garantie de démarrage Toro

The Toro Company et sa filiale Toro Warranty Company, en vertu de l'accord passé entre elles, garantissent conjointement le démarrage de votre moteur Toro GTS (Guaranteed to Start) dès le premier ou le deuxième essai, s'il est utilisé à des fins résidentielles normales*, pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat d'origine, dans la mesure où vous aurez effectué les entretiens courants requis. Nous nous engageons sinon à le réparer gratuitement. La garantie de démarrage GTS ne s'applique pas pour l'usage commercial.

Cette garantie couvre le coût des pièces et de la main-d'œuvre, mais le transport est à votre charge.

La garantie intégrale Toro

The Toro Company et sa filiale Toro Warranty Company, en vertu de l'accord passé entre elles, s'engagent conjointement à réparer le produit Toro mentionné ci-dessous utilisé à des fins résidentielles normales* s'il présente un défaut de fabrication ou cesse de fonctionner suite à la défaillance d'un composant pendant la période indiquée ci-dessous.

Cette garantie couvre le coût des pièces et de la main-d'œuvre, mais le transport est à votre charge.

Durées de la garantie à partir de la date d'achat d'origine :

Produits	Période de garantie
Souffleuse à neige Power Clear et accessoires	2 ans

Garantie limitée pour usage commercial

Les produits Toro à moteur à essence utilisés à des fins commerciales, par des institutions ou donnés en location sont couverts contre tout défaut de fabrication ou de matériau pendant une période de 45 jours. Les défaillances de composants dues à une usure normale ne sont pas couvertes par cette garantie.

Comment faire intervenir la garantie

Si vous pensez que votre produit Toro présente un vice de matériau ou de fabrication, procédez comme suit :

1. Demandez à un dépositaire-réparateur Toro agréé de prendre en charge votre produit. Pour trouver le dépositaire le plus proche, consultez notre site web à www.toro.com. Vous pouvez aussi appeler les numéros indiqués au point 3 pour consulter notre système permanent de localisation des dépositaires Toro.
2. Lorsque vous vous rendez chez le dépositaire-réparateur, apportez le produit et une preuve d'achat (reçu). Le dépositaire-réparateur diagnostiquera le problème et déterminera s'il est couvert par la garantie.
3. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait du diagnostic de votre dépositaire-réparateur ou des conseils prodigués, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

Toro Warranty Company
Customer Care Department, RLC Division
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis
Numéro vert : 866-336-5205 (aux États-Unis)
Numéro vert : 866-854-9033 (au Canada)

Responsabilités du propriétaire

L'entretien de votre produit Toro doit être conforme aux procédures décrites dans le *Manuel de l'utilisateur*. Cet entretien courant est à vos frais, qu'il soit effectué par vous-même ou par un dépositaire-réparateur.

Ce que la garantie ne couvre pas

Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution et du moteur pour certains produits. Cette garantie expresse ne couvre pas :

Autres pays que les États-Unis et le Canada

Pour les produits Toro exportés des États-Unis ou du Canada, demandez à votre distributeur (dépositaire) Toro la police de garantie applicable dans votre pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer l'information de garantie, adressez-vous à l'importateur Toro. En dernier recours, adressez-vous à Toro Warranty Company.

Droits des consommateurs australiens : Les clients australiens trouveront des renseignements concernant le Droit australien de la consommation à l'intérieur du carton ou auprès de leur dépositaire Toro local.

*L'usage résidentiel normal désigne l'utilisation du produit sur le terrain où se trouve votre domicile. L'utilisation dans plusieurs lieux ou par des institutions ou la location est considérée comme un usage commercial, couvert par la garantie commerciale.

- Les frais normaux d'entretien ou de remplacement de pièces d'usure telles que pales de rotor (palettes), lames racleuses, courroies, carburant, lubrifiants, vidanges d'huile, bougies, ampoules, réglages de câble/tringlerie ou des freins.
- Les produits ou pièces ayant subi des modifications ou un usage abusif, ou nécessitant un remplacement ou une réparation en raison d'un accident ou d'un défaut d'entretien.
- Les frais de prise à domicile et de livraison.
- Tout dommage dû à un usage abusif, à un mauvais traitement ou à des accidents.
- Les réparations ou tentatives de réparation par quiconque autre qu'un dépositaire-réparateur Toro agréé.
- Les réparations requises en raison du non respect de la procédure recommandée relative au carburant (consultez le *Manuel de l'utilisateur* pour plus de détails)
 - La décontamination du système d'alimentation n'est pas couverte.
 - L'utilisation de carburant trop ancien (vieux de plus d'un mois) ou de carburant contenant plus de 10 % d'éthanol ou plus de 15 % de MTBE
 - L'omission de la vidange du système d'alimentation avant toute période de non utilisation de plus d'un mois.
- Les réparations ou réglages nécessaires pour corriger les problèmes de démarrage causés par :
 - Le non respect des procédures d'entretien correctes
 - Les dommages subis par la vis sans fin ou les ailettes de la souffeuse à neige qui percutent un obstacle
 - La contamination du circuit d'alimentation
 - L'emploi du mauvais carburant (reportez-vous au *Manuel de l'utilisateur* en cas de doute)
 - L'omission de la vidange du système d'alimentation avant toute période de non utilisation de plus d'un mois.
- Certaines conditions de démarrage exigent un ou plusieurs essais, notamment :
 - Le premier démarrage après une période de non utilisation de plus de trois mois ou après le remisage saisonnier
 - Le non respect des procédures de démarrage
 - Le démarrage à des températures égales ou inférieures à -23 °C (-10 °F)

Si vous avez des difficultés à démarrer le moteur, vérifiez dans le *Manuel de l'utilisateur* que vous suivez bien les procédures de démarrage correctes. Vous éviterez peut-être ainsi une visite inutile chez le réparateur.

Conditions générales

Toutes les réparations couvertes par les présentes garanties doivent être effectuées par un dépositaire-réparateur Toro agréé, à l'aide de pièces de rechange agréées par Toro. La réparation par un dépositaire-réparateur Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

The Toro Company et Toro Warranty Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par ces garanties, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie.

L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects n'est pas autorisée dans certains états ou pays, et peut donc ne pas s'appliquer dans votre cas.

Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.